

**Etat Civil**

Du 01/02/2019 au 01/05/2019

**Naissances**

St Lô s'Ourville

21/02 Alistaire Mitchell

**Décès**

St Lô d'Ourville

10/02 Léo Holley 19 ans

14/03 Aristide Noël 91 ans

**Port bail**

14/02 Suzanne James 98 ans

27/03 Jacky Leterrier 83 ans

16/04 Nicole Turpin 76 ans

**Denneville**

22/04: Bernard Jean 93 ans



*Devant vos yeux ... la lettre n°2*

*Attention à des démarchages suspects. Manche Numérique vous informe*

Vous avez été nombreux à recevoir un email, de la part de la société « **Audit Fibre** » avec les logos de Orange et SFR, vous proposant un accès fibre optique et une analyse de vos équipements.

Il s'agit d'un **démarchage suspect auquel nous vous invitons à ne pas répondre.**

Nous nous sommes d'ailleurs rapprochés de nos contacts chez SFR et Orange qui nous ont confirmé que cette société n'était ni un partenaire SFR, ni partenaire Orange. Comme précisé dans leur mail « \* Les logos, visuels et marques présents dans ce courriel sont la propriété de leur détenteur respectif. Audit Fibre est une société privée opérant sur les réseaux Orange et SFR et n'est aucunement mandaté par ces sociétés. »

D'autre part, les entreprises ont, elles aussi, été démarchées par le biais de courriers ou encore de fax. Il s'agit du document, au nom de « Orange Business Services ». Cette prospection est également un démarchage frauduleux dont quelques entreprises sont tombées dans le panneau. J'appelle donc à votre vigilance et à relayer cette information auprès des particuliers et entreprises de votre territoire.

Quatre Conseils depuis la création de la nouvelle commune, et vous lisez la lettre n° 2. Nous tenons donc notre engagement de périodicité.

La commission Communication n'a pas chômé avec 4 réunions, et des propositions qui ont été validées par la commission finances et par le Conseil Municipal.

Le nouveau logo est arrivé, sobre, moderne, et choisi par une majorité de la commission, des employés municipaux et du bureau municipal. Il est en page 4 de cette lettre.

La commission cadre de vie est en train de choisir les futurs emplacements des panneaux lumineux à mettre en place à Denneville et St Lô. Ceux-ci seront opérationnels pour la saison et des élus des communes historiques seront formés pour utiliser de manière efficace ces outils de communication, appréciés par habitants et visiteurs.

Ces mêmes élus seront également formés pour rejoindre les équipes Portbailloises qui s'occupent du site Internet. Celui-ci sera mis en sommeil pour laisser la place à un nou-

veau site plus moderne et plus interactif avec des pages réservées aux Ourvillais et aux Dennevillais.

Enfin notre slogan « Terres et Mer d'Avenir » va laisser la place à un slogan plus touristique et plus en adéquation avec notre nouveau territoire: « **Terres et Mer d'évasion** ».

Votre bulletin Annuel est programmé pour la fin Juin et il sera conçu par les rédacteurs qui ont déjà participé à la rédaction de cette Lettre. A très bientôt

**Serge LAIDET**

*Le mot du Maire ...*

Depuis le premier janvier de cette année, nos trois communes se sont regroupées.

Ce qui nous apparaît le plus important après ces trois mois et demi de labeur, c'est le sentiment de nos concitoyens face à cette nouvelle organisation.

Ce que je peux affirmer c'est le travail considérable, de nos employés, toutes catégories confondues. A cet instant, je voudrais les féliciter chaleureusement pour leur engagement, leur conscience

professionnelle le tout dans une ambiance des plus agréable.

Travail d'harmonisation, de réflexion et d'imagination pour faire en sorte que les charges et les problèmes puissent être résolus de manière tranquille et sereine.

Que ce soit à Saint Lô d'Ourville, à Port bail mais aussi à Denneville, chacun et chacune d'entre vous a pu se rendre compte de la progression des chantiers par exemple et de l'écoute au niveau administratif et des services. De gros

travaux de voirie vont être entrepris dans les semaines à venir.

Il reste à faire certes mais tous ensemble, élus et personnels font en sorte d'œuvrer pour le bien de tous.

Je ne vais pas ici énumérer les projets mais sachez que la quasi-totalité de ces dits projets sont programmés pour cette année avec un effort particulier sur la voirie et sur les bâtiments publics.

Concernant la gouvernance, elle se fait ... suite page 2

## Le mot du maire suite ...

Comme nous l'avions prévu avant la fusion. Les maires délégués sont à l'écoute de leur commune et de ses habitants et pour ma part, je réceptionne les demandes et je les mets en application si elles sont conformes et prévues dans le budget.

Dans une dizaine de mois, il y aura de nouvelles élections municipales. Une équipe de jeunes mais aussi d'anciens serviteurs sera élue à l'échelle de la nouvelle commune.

Si nous réussissons notre challenge cette année, nos successeurs n'auront pas à se préoccuper de l'organisation et se consacreront à travailler sur les projets en cours et à imaginer l'avenir. Mais ça, c'est une autre histoire.

Quant à nous, nous restons à votre écoute et vous remercions de la confiance que vous nous portez.

**Guy CHOLOT**

Maire de Port-Bail Sur Mer

## Denneville change de Canton

A la suite de la création de la commune nouvelle de Port-Bail-sur-Mer, il apparaît que celle-ci est partagée entre plusieurs cantons. Les Pieux et Créances. Or selon les dispositions de l'article L. 3113-2 du CGCT « **est entièrement comprise dans le même canton toute commune de moins de 3 500 habitants** ».

Un décret modificatif devra pas conséquent intervenir pour faire évoluer les limites de cantons. Le Préfet de la MANCHE a été sollicité par le bureau des élections du ministère aux fins de proposer un canton de rattachement. Celui-ci a retenu comme critère de rattachement, la population des communes et il a par conséquent proposé le rattachement de la commune de Port-Bail-sur-Mer au canton de les Pieux.

La gendarmerie de Barville Carteret intervient donc maintenant sur Denneville (voir horaires ci-dessous). Rien de changé pour les autres communes qui étaient déjà rattachées au canton de Les Pieux.

## Attributions de marchés pour Port-Bail Plage, bourg de St Lô revitalisé et lotissement du Carigny lancé ... au conseil de Février.

**Le conseil municipal s'est réuni le mardi 26 Février 2019 à 20h30.**

### Administration générale

- Désignation d'un représentant à Manche Numérique

Le conseil désigne Jean Paul GOSSELIN comme représentant

- Adhésion au groupement de commande du SDEM pour l'achat d'électricité

- Signature d'une convention avec la FREDON FDGDON pour le zéro phytosanitaire à l'échelle de la commune nouvelle

- Convention avec l'Espace jeunes : mise à disposition gratuitement d'un local et paiement de 80 € par mois pour le chauffage

- Convention avec la Maison des Artisans

Mise à disposition de l'ancien presbytère à raison de 500 € par an avec en plus les charges d'eau et d'électricité

- Convention avec le Réveil Les locaux actuels étant trop petits le conseil accepte de mettre à disposition pour un an, reconductible, les locaux

de l'ancienne école maternelle

- Attribution des marchés de requalification de Port-Bail plage pour 4 ans

Voirie et terrassement :

Eurovia, Paysage et espaces verts : Jardins en Cascades

Eclairage public : Sarlec

### Finances

- Participation de la commune au financement à l'école Henri VALLY

Coopérative scolaire : 2 000 €

Voyage à Jersey pour 44

élèves : 5 € par élèves et par jour soit 220 €

Projet Planète Manche pour

39 élèves : 5 € par élève et

par jour soit 195 €

### Urbanisme

- Revitalisation du centre bourg de Saint Lô d'Ourville Sur les trois scénarios proposés, le 2 a été retenu, c'est à dire l'achat de la boulangerie par la commune

- Lotissement " Le Carigny "

Un projet de lotissement situé au Carigny sur la commune de Port-Bail est à l'étude avec 32 lots destinés à la propriété avec la SARL Poséidon et 8 lots pour des logements

locatifs sociaux avec la SA HLM du Cotentin. Afin de concrétiser ce projet, la commune accepte de céder pour 1 € symbolique le terrain d'environ 31 000 m<sup>2</sup> à la SARL Poséidon en échange de la viabilisation totale des 40 lots aux frais de l'investisseur soit environ 250 000 € .

Le conseil autorise Monsieur le Maire à faire toutes démarches pour ce projet.

### Informations

- Avance de trésorerie de 11 000 € au syndicat d'Olonde avec remboursement en fin d'année pour la rénovation des portes à flots  
- Label territoire vélo attribué à la commune par la fédération de cyclotourisme

## Informations de la gendarmerie

Changement des horaires d'ouverture au public de la gendarmerie de Barneville-Carteret.

**Lundi : de 8h à 12h**

**Mercredi : de 14h à 18h**

**Samedi : de 8h à 12h**

Pour répondre à la population en cas d'urgence :

**Le 17 ou 02 33 87 81 20** ou directement à la gendarmerie par le portail à l'entrée de la brigade, il y aura toujours un militaire pour répondre à votre demande 24h/24h.

La brigade principale de Les Pieux reste ouverte tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Le dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.



## Au rayon des commerces

La boutique **Shéhérazade** change de rue ... Installée depuis 14 ans dans une boutique des « Halettes » de la rue Denis Dumont, Arielle de Léon a traversé la rue Hellouin pour s'installer au n°1, dans l'ancienne galerie l'Escargot.

Une folle envie de partager toute l'année et non plus en saison, sa passion des bijoux et de la mode, elle a enfin pu réaliser ce rêve dans un emplacement privilégié et sur une surface qui va lui permettre de développer sa boutique. Elle travaille dans cet univers de la mode depuis 25 ans. Fille d'un peintre très connu, elle a une sensibilité artistique

qui est un atout dans son métier. Le choix des créateurs de ses bijoux et l'harmonie des couleurs, des matières et des formes de ses vêtements lui permettent de proposer un choix « *qui me ressemble* » souligne Arielle.

La boutique est ouverte de 10h à 12h30 & de 14h30 à 19h, fermée le lundi.  
06 68 23 21 56 astrid5459@orange.fr  
web: sheherazade-portbail.com



L'Agence Régionale de Santé Normandie a lancé un nouveau numéro gratuit, le 116 117, avec un médecin généraliste de garde à votre écoute pour vous conseiller et vous orienter le soir, le week-end ou les jours fériés.

Sachant que pour une urgence vitale, il faut toujours appeler le 15.

## Grâce à une bonne gestion des communes historiques en 2018, et aux reports de frais de fonctionnements, le budget 2019 de 7 millions d'euros va permettre les investissements prévus sur le nouveau territoire.

**Le conseil municipal s'est réuni le mardi 26 Mars 2019 à 18h00.**

La majeure partie du conseil a été consacrée à la réalisation du budget, avec une pause sandwich bien appréciée.

### Finances

- Budget

Le conseil avait à voter le budget et compte tenu de la création de la commune nouvelle, le conseil devait se prononcer sur les comptes de gestion et des comptes administratifs des communes de Denneville, de Saint Lô d'Ourville et de Port-Bail pour l'année 2018. Les différents tableaux approuvés par le conseil sont consultables en mairie.

- Taux d'imposition 2019 (inchangés par rapport à 2018), donc différents par communes historiques.

### Denneville :

Taxe d'habitation (TH)

9,99 %, taxe foncier bâti (FB) 18,22%; taxe foncier non bâti (FNB) 21,19%,

### Saint Lô d'Ourville :

TH 9,17%, FB 20,24%  
FNB 36,60%,

### Port-Bail :

TH 13,62%, FB 26,38%,  
FNB 39,51%.

En 2020 commencera pour les 12 ans à venir, la lente harmonisation de ces taux. Taux de la taxe d'aménagement 2020. Celle-ci a été harmonisée en fonction des secteurs.

Denneville : secteur de la plage 3%, reste de la commune 2%. Saint Lô: secteur de la plage 3%, reste de la commune 2%. Port-Bail : secteur de la plage et secteur du bourg 3% reste de la commune 2%.

- Abris de jardin : afin d'harmoniser les trois communes, le conseil supprime l'exonéra-

tion de la taxe d'aménagement des abris de jardin qui était instaurée sur Port-Bail.

- Logements vacants : assujettissement à la taxe d'habitation  
Le conseil approuve d'assujettir les logements inoccupés à la taxe d'habitation. Jusqu'à présent Port-Bail uniquement bénéficiait de cette taxe.

- Budget primitif 2019 de la commune nouvelle  
Le conseil vote le budget primitif de la commune nouvelle de Port-Bail sur Mer :

### Dépenses :

Fonctionnement 5 096 589,77 €  
Investissement 604 472,63 €  
Reste à réaliser 294 750,57 €  
Total: 6 995 812,98 €

### Recettes :

Fonctionnement 3 709 668,00€  
Report fonctionnement.  
1 386 921,78 €  
Investissement 1 401 350,43 €  
Report investissement

497 872,77 €

Total : 6 995 812,98 €

- Fixation d'une redevance des occupations du domaine public

Le conseil approuve de faire payer une redevance par m2 pour les cafés-restaurants qui utilisent une terrasse sur le domaine public. Cette taxe qui n'avait pas été votée précédemment est de 15 € par m2 en moyenne dans le département. Le conseil décide d'appliquer une taxe de 5 € en 2019 et procédera à une augmentation de 2€ par an pour retrouver la moyenne en 2024. Pour les surfaces d'étalages du marché par mètre linéaire, le prix reste inchangé.

- Médiathèques de Denneville  
Deux bourses aux livres seront organisées en 2019 au tarif de

Suite page 4

Mairie de Port-Bail sur Mer

02 33 87 52 00

Télécopie : 02 33 04 39 90

Messagerie : [contact@portbail.fr](mailto:contact@portbail.fr)

Directeur de la publication : Guy Cholot

Rédacteur en chef : Serge Laidet

Articles : les membres de la commission communication



Retrouvons nous sur notre page Facebook « mairie de Port-Bail » et sur notre site Internet



# PORT-BAIL SUR MER

TERRES & MER D'ÉVASION

## Conseil de Mars ... suite

1€ pour 1 livre et 1,5€ pour 1 CD ou 1 magazine.

- Pour harmoniser les tarifs, une légère augmentation est demandée pour les cimetières de Denneville et de Saint Lô d'Ourville (consultables en mairies)

- L'enveloppe globale des subventions versées pour l'activité des associations est approuvée pour un montant de 110 000 € (consultables en mairies)

### Urbanisme

- Un accord de principe est accordé à la société "Âges et Vie" pour poursuivre une étude de faisabilité sur le territoire de la commune.

- Cession de terrains en lien avec la SAFER sur Port-Bail Les terrains réservés dans le cadre d'un PRL devenu caduque, la commune désire les céder avec le concours de la SAFER.

- Convention avec le département pour l'entretien de la liaison cyclable entre Port-Bail et Barneville (Chemin de Coutances)

- Modification des limites cantonales

Port-Bail sur Mer est rattaché au canton de Les Pieux

### Remerciements

- Ecole Henri VALLY pour la subvention accordée

- Mme PANAGET pour l'efficacité portée à son dossier

- Mme NOEL et ses enfants pour les témoignages de sympathie lors du décès de Mr Aristide NOEL.

Prochain conseil municipal mardi 7 mai 2019 à 20h30

## Agenda

Jusqu'au 15/5: exposition « Voix de Femmes Médiathèque Port-Bail

Du 4 au 5/5 : Festival de l'Enfant :

Les Culottes courtes

Du 6 au 12/5 : exposition Pierre Bourgeois Notre-Dame

8/5: visite de la cidrerie Rugueville

OT Cotentin

Du 13 au 19/05: 35ème salon des Indépendants Notre-Dame

15/5: apéro littéraire Médiathèque Port-Bail 18h30 (gratuit)

17/5 : Concours de Tarot salle des sociétés 20h

18/5: 17h accueil des marcheurs des Chemins du Mont St Michel

18 et 19/5 : vide bateau-vide grenier sur le port

19/05 : concours de dessins « dessinez à Port-Bail sur Mer »

Du 20/05 au 2/06: expositions Virginie Jacquette et Gérard Paturol Notre-Dame

25 et 26/05: balade à Gorey avec l'association des Plaisanciers

25 et 26/05: Foire aux livres sur le quai Aubert

Du 3 au 9/06: exposition Michel Folliot Notre-Dame

8/06: chorale « entre la Douve et l'Ay » église de Denneville

9/06: Fête du tennis gymnase

9/06: Vide grenier à Denneville

Du 10 au 16/06 exposition Hubert Holley Notre-Dame

10/06: Repas de la Pentecôte des Amis de St Siméon

12/06: concours de tarot salle des sociétés 20h

14/06: Concours de belote salle St Hélier à Denneville

15/06: Fête de la Musique Port-Bail bourg

Du 17 au 23/06: exposition Florence Henric Notre-Dame

22 et 23/06 : Foire aux livres sur le quai Aubert

23/06: kermesse des écoles

Du 24 au 30/06: exposition Carole Bressant Notre-Dame

29/06: Fête de la Musique « Bouge avec Léo » à Denneville bourg

29/06: Défilé de voitures anciennes 11h/12h bourg de Port-bail

30/06: Guinguette de bord de mer Parking de la plage 17/20h (gratuit)

Du 1/07 au 31/08: exposition « Les Enfants de la Résistance » Médiathèque de Portbail.

**Pendant juillet & août réservez vos soirées du jeudi avec le pique-nique dinatoire de St Lô d'Ourville et juste après le concert gratuit place aux Arbres à Port-Bail**

**Renseignements : Office de Tourisme du Cotentin bureau de Port-Bail 02 33 04 03 07**

**ou aux Bibliothèques Médiathèques de Port-Bail sur Mer**

## Du nouveau au port ...

A partir du 1er Juin, un service de location de VAE (vélo à assistance électrique) sera proposé par la Capitainerie du Port. Un atout de plus pour notre label territoire vélo.

Ne voulant pas concurrencer les professionnels du secteur nous n'avons pas voulu répondre favorablement à la demande de la Société Publique locale qui a comme projet d'équiper tous ses ports. Depuis l'arrêt d'activité du prestataire local, nous avons donc accepté cette offre, qui n'est pas réservée uniquement aux plaisanciers, mais ouverte à tous .

## LOCATION DE VÉLOS BIKE RENTAL

Tarifs de location de vélos 2019  
2019 Rental rates

Coque, ontil, pompe et lit de réparation inclus dans le prix  
Helmet, lock, pump and repair kit included

### Vélo assistance électrique - E-Bike

1/2 Journée - 1/2 day 15€

Journée - one day 25€



PORT-BAIL SUR MER  
La Manche  
CHANGEZ DE POINT DE VUE

Tarifs TTC, applicables au 1<sup>er</sup> Janvier 2019

Responsable de service, rue Jean Jaurès sur le quai public